

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne/La Neuveville, le 17 décembre 2015
(et 445806)

Communiqué de presse commun de la Direction de l'instruction publique et du Conseil du Jura bernois

Développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal
Jérôme Benoit nommé délégué à la culture pour le Conseil du Jura bernois

La Direction de l'instruction publique et le Conseil du Jura bernois (CJB) ont désigné le nouveau délégué du CJB à la culture. L'actuel chef ad interim de la Section francophone des activités culturelles, Jérôme Benoit, assumera cette fonction, créée dans le cadre du développement du statut particulier du Jura bernois, à partir du 1^{er} janvier 2016. Il revêtira par la même occasion la fonction, également nouvelle, de délégué aux affaires francophones et bilingues de l'Office cantonal de la culture.

Le 11 février 2015, le Conseil-exécutif a chargé la Direction de l'instruction publique de créer, en collaboration avec le Conseil du Jura bernois (CJB), un poste de déléguée ou de délégué à la culture. L'objectif est de renforcer les compétences du CJB et de disposer d'une personnalité assurant une plus grande proximité avec le Jura bernois et apte à encore mieux répondre aux attentes des milieux culturels de la région.

Réorganisation à l'Office de la culture

En parallèle, une réorganisation de l'Office de la culture s'est imposée pour éviter un affaiblissement de la représentation francophone. Il a donc été décidé de remanier le domaine de l'encouragement aux activités culturelles et de constituer une nouvelle section bilingue, afin de renforcer le bilinguisme au sein de l'administration cantonale. Un nouveau poste de déléguée ou de délégué aux affaires francophones et bilingues a été créé, qui sera chargé de défendre les intérêts de la partie francophone et bilingue du canton au sein de l'office.

Par souci d'efficacité et de cohérence, il a été convenu que les deux fonctions devaient être revêtues par une seule et même personne. Présentant toutes les qualités requises afin d'exercer cette charge complexe, Jérôme Benoit, actuel chef ad interim de la Section francophone des activités culturelles, a été proposé au Directeur de l'instruction publique Bernhard Pulver et au CJB, avec l'aval du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne.

Le Conseil du Jura bernois, lors de sa séance plénière du 16 décembre 2015, ainsi que le Directeur de l'instruction publique ont accepté cette proposition et nommé Jérôme Benoit au poste de délégué du CJB à la culture et de délégué aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture. Dès janvier, ses lieux de travail seront La Neuveville et Berne.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique, au 031 633 84 33 (de 10h00 à 12h00)
- Pierre-Alain Schnegg, président du Conseil du Jura bernois, au 079 105 69 00